



Projet Associatif 2023-2025



Association Binettes et Compagnie
70, bis Avenue du 19 Mars 1962
38 160 SAINT ANTOINE L'ABBAYE

Sommaire

1	Raison d'être et présentation générale du projet	2
1.1	Vision de départ	2
1.2	Evolution du projet de 2015 à 2023	2
1.3	En résumé, l'existant et les projets	3
1.4	Notre charte	4
2	Schéma d'organisation	5
2.1	Principe de l'organisation de l'association	5
2.2	Les compétences nécessaires au développement du projet de l'association	6
3	Analyse de la situation actuelle au vu des objectifs	7
4	7
5	Stratégie	8
5.1	Augmenter le nombre de bénéficiaires du jardin	8
5.2	Aménagement des infrastructures : extension des locaux et jardin	11
5.2.1	Projet d'extension des locaux actuels.....	11
5.2.2	Aménagement du jardin	12
5.3	Atteindre un équilibre financier.....	13
5.4	Entretenir la qualité et le dynamisme de notre vie associative.....	15
6	Plan d'action	17
7	Conditions de succès.....	18
7.1	Les champs d'action à renforcer	18
7.2	Les facteurs de succès	18
8	Risques et contournements.....	19
8.1	Augmenter le nombre de bénéficiaires des activités au jardin	19
8.2	Améliorer les infrastructures pour accueillir le public	19
8.3	Atteindre un équilibre économique.....	19
8.4	Entretenir la qualité et le dynamisme de notre vie associative.....	20
9	Indicateurs majeurs.....	21
9.1	Indicateurs Macros:	21
9.2	Indicateurs spécifiques par stratégie:.....	21
10	ANNEXES.....	23
10.1	Compétences requises pour assurer le fonctionnement des activités de l'association.....	23
10.2	Projet de consolidation et de développement, juin 2022.	26
10.3	Plaquette expert-comptable 2022	36
10.4	Budget prévisionnel 2023	36

1 Raison d'être et présentation générale du projet

1.1 Vision de départ

Depuis 2015, Binettes et Compagnie est un **lieu d'accueil et d'activités, à taille humaine, ouvert aux différences, proposant une ambiance fraternelle et conviviale**, alliant culture et agriculture.

Ce projet, porté initialement par quatre jeunes adultes du territoire, a permis à un rêve de voir le jour : créer un lieu où la fraternité et le lien à la nature sont au cœur de l'accompagnement de personnes en situation de handicap, quel que soit leur degré d'autonomie¹.

A Binettes et Compagnie, les différences sont accueillies comme des richesses, ainsi que les fragilités des personnes, qu'elles soient en situation de handicap ou pas. Le jardin, lieu de rencontres et de partages dans une ambiance conviviale et fraternelle, et les activités sont le support d'un lien avec la nature et avec les autres, offrant une mixité sociale qui permet l'inclusion des personnes fragilisées.

Particulièrement attentifs aux personnes en situation de handicap, grâce à un accompagnement professionnel, notre objectif est que chacun.e puisse trouver sa place au sein du collectif, participer à des activités qui lui plaisent et se sentir valorisé.e par les tâches qu'il.elle accomplit, sans pression de rentabilité ou de résultat.

Les activités de maraîchage et de transformation permettent à chacun.e de participer à des activités en pleine nature ou en lien avec elle, ce qui a un impact positif reconnu sur la santé mentale. De plus, les produits qui sont cultivés le sont dans le respect du vivant, et permettent une alimentation saine et variée, avec des légumes et fruits de saison accessibles à un coût modéré.

Ouvert aux habitants du territoire, aux touristes de passage, le jardin est le lieu de rencontres et d'événements culturels ponctuels qui permettent là encore de favoriser la mixité sociale et les liens intergénérationnels.

Les bénéfices de ce jardin et des activités qui en découlent, en font un véritable « Jardin de santé », où le contact avec la nature vient apporter un mieux-être à toutes les personnes qui franchissent son entrée.

1.2 Evolution du projet de 2015 à 2023

En parallèle du développement du jardin, du verger et des accueils, un projet d'habitat inclusif intergénérationnel a été étudié, visant un bâtiment situé dans le village. Des partenaires potentiels pour ce projet ont été approchés, des réunions de travail ont eu lieu en 2020-2021, puis différents obstacles sont apparus, freinant l'avancée du projet.

Début 2023, après une période d'un an de structuration et de réflexion interne à l'association, le choix des administrateurs est de privilégier la consolidation des activités qui ont lieu au jardin, car elles font la spécificité de la philosophie de Binettes et Compagnie: un accueil inconditionnel, autour d'activités pleine de sens en lien avec la nature, de personnes en situation de handicap, ou non, tous habitants du territoire, dans un esprit de

¹ Cette conception de l'accompagnement s'inspire largement de l'Arche en France et de l'approche anthroposophique.

bienveillance et de fraternité. **La spécificité du projet reste l'accueil des personnes en situation de handicap, dans un contexte d'inclusion sociale à travers des activités vécues ensemble au jardin.**

Les projets de service d'accueil de jour médico-social et d'hébergement, qui avaient été au cœur de la stratégie de développement initial, sont mis entre parenthèses, le temps qui sera nécessaire au développement et à la stabilisation du modèle actuellement proposé d'accueil au jardin.

L'ambition est d'abord de consolider l'existant, tant sur le plan du développement et de la valorisation du service rendu sur le territoire, auprès des différents publics-cibles, que sur le plan économique, en stabilisant son modèle financier.

1.3 En résumé, l'existant et les projets

Ce qui est déjà en place :

- **Un jardin et un verger aménagés depuis 2015, ainsi qu'une cuisine aux normes HACPP, permettant des activités pour personnes en situation de handicap mental ou psychique, lieu de mixité et d'inclusion sociale.**
 - Des activités porteuses de sens :
 - De la graine à l'assiette : maraîchage, transformation et vente des produits du jardin
 - Activités culturelles ponctuelles
 - Un projet inclusif animant le tissu social local :
 - Au cœur du village, les habitants achètent les produits, participent aux activités et viennent partager les repas.
 - Lien avec les associations du village et les agriculteurs locaux
- **Le public accueilli :**
 - Des groupes d'adultes ou de jeunes en situation de handicap, venant d'établissements médico-sociaux, avec leurs accompagnants.
 - Des adultes en situation de handicap, accueillis à titre bénévole ou payant
 - Des personnes fragilisées sur le plan social et/ou de la santé, retraités, personnes en transition de vie, qui participent régulièrement aux activités ouvertes à tous.
 - Des groupes scolaires réguliers et ponctuels
 - Le grand public (familles) intéressé par les ateliers-découvertes organisés en week-end.

Ce qui est en projet :

- **La formalisation et développement du « Jardin des possibles », répartissant les activités au jardin sous 4 angles d'approches différentes et complémentaires dans l'esprit de l'association, visant à développer le nombre de personnes bénéficiant des activités et des infrastructures actuelles en communiquant plus efficacement et largement auprès du public cible du territoire :**
 - *Jardin des compétences* : activités plus spécifiquement tournées vers l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de fragilité.

- *Jardin de ressourcement* : activités « bien-être » et promotion de la santé pour la population générale, accessibles à tous.
 - *Jardin des rencontres* : activités pour tous, autour d'activités liées au jardin et/ou culturelles.
 - *Jardin-détente* : accès au jardin libre, pour déambulation, détente, des habitants du territoire ou touristes de passage.
- **L'ouverture des infrastructures à l'activité de professionnels indépendants** du secteur du médico-social, de l'enseignement et de l'animation nature.
 - **L'amélioration de la qualité, du nombre des accueils et activités proposées, grâce à :**
 - La formation continue des professionnels et bénévoles
 - L'amélioration des infrastructures (développée plus loin).

1.4 Notre charte

Cette charte est affichée et partagée avec les nouveaux adhérents et bénévoles, afin de permettre que le collectif se reconnaisse autour de ces valeurs, et les incarne avec toutes les personnes accueillies au jardin.

Nos engagements :

- *Un regard bienveillant posé sur chaque personne ;*
- *Un sens de l'accueil, du temps consacré et une écoute attentive ;*
- *Un respect des convictions, de la liberté, du projet de vie et des aspirations de chacun ;*
- *Un esprit d'amitié entre tous (accueillis, accueillants, bénévoles...).*
- *Une importante ouverture sur l'extérieur : mixité sociale et intergénérationnelle.*

2 Schéma d'organisation

2.1 Principe de l'organisation de l'association

L'association a mis en place une organisation orientée vers la réussite de son projet et de sa raison d'être, les membres actifs ont conçu un modèle de gouvernance en « circuit court » et collaboratif :

- « **Circuit court** » en créant une « collégiale », correspondant au traditionnel Conseil d'Administration, ayant un véritable pouvoir de décision autant sur les affaires courantes que les orientations stratégiques
- **Collaboratif** en créant des commissions thématiques adaptées à l'activité de l'association, ces instances disposant d'une délégation de la collégiale et étant à même de prendre des décisions dans un cadre prédéfini par une « fiche mission ».
- **Réflexif** : Un « cercle de réflexion », associant des membres non actifs au quotidien mais motivés sur les objectifs de Binettes et Compagnie, apporte du recul et une réflexion stratégique, en apport à la collégiale et aux commissions qui elles sont opérationnelles.

Ces principes s'inspirent de la gouvernance partagée et peuvent se schématiser ainsi :



Pour les différentes instances (Collégiale, les commissions et le Cercle de réflexion), il a été précisé :

- Un système de délégation de la commission vis-à-vis de la Collégiale
- La définition des missions de chaque instance, en particulier :
 - Objectif principal de la commission
 - Objectifs secondaires
 - Mode de fonctionnement de la commission
 - Degré d'autonomie de la commission

- Résultat attendu pour la période à venir

2.2 Les compétences nécessaires au développement du projet de l'association

Globalement et de façon transversale (pour toutes les activités de l'association), les compétences suivantes ont été identifiées indispensables à la poursuite du projet, grâce à un référentiel d'activités élaboré au 1^{er} trimestre 2022.

Cela a permis d'identifier les différentes compétences existantes au sein de l'association : (en annexe)

- **Ressources humaines** : compétences bénévoles + prestataire contrats de travail/bulletin de paye.
- **Finances** : compétences bénévoles + prestataires dont expert-comptable.
- **Gestion de projet** : compétences bénévoles.
- **Gestion du jardin** : compétences salarié + bénévoles.
- **Accueil des personnes en situation de handicap** : compétences salariés + bénévoles.
- **Communication** : compétences bénévoles + prestataire ponctuel.

Ainsi, au cours de l'année 2022 et en ce début 2023, l'association est montée en compétences internes dans ces différents domaines, grâce à des recrutements de salariés ou prestataires qui répondent aux besoins identifiés comme essentiels. Les compétences bénévoles ont elles aussi évolué positivement, que ce soit par la montée en compétence sur le terrain, des formations individuelles et collectives, que par le recrutement de nouvelles personnes avec des profils complémentaires à ceux qui étaient déjà investis.

Pour 2023, les deux domaines de compétences importants à améliorer, sont le domaine de la gestion de projet et celui de la communication. Pour cela, l'association est toujours dans une démarche de recrutement bénévole et a budgétisé le recours à des prestataires pour remplir ses objectifs.

3 Analyse de la situation actuelle au vu des objectifs

	POSITIF	LIMITANT (pour atteindre d'objectif)
	FORCES	FRAGILITES
ORIGINE INTERNE (organisationnelle)	<ul style="list-style-type: none"> - Motivation de l'équipe - Qualité des relations humaines - Expérience (8 ans) - Compétences liées à l'accueil - Jardin et Verger opérationnels - Partenariats Hors les Murs - Fort engagement des 3 personnes en situation de handicap bénévoles. - Mixité de publics - Flexibilité des propositions - Compétences Individuelles - Travail de restructuration et de professionnalisation de l'association, gouvernance horizontale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation financière à revoir chaque année - Gouvernance partagée en développement. - RH : 1.5 ETP en CDI. - Besoins sur le territoire non objectivés - Reconnaissance professionnelle à conforter - Précarité du modèle bénévole, quelle résilience des acteurs-clés ? - Public actuel restreint
	OPPORTUNITÉS	RISQUES/MENACES
ORIGINE EXTERNE (environnementale)	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien de la Région, SMVIC, Département - Proximité du département de la Drôme - Ruralité - Autres associations qui ont des projets proches ou en lien avec le nôtre - Développer une stratégie de communication - Acquisition d'un véhicule / mise en place d'un transport public - Elargissement du public cible - Tiers Lieux ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Zone de chalandise réduite - Isolement géographique et manque de transports - Conjoncture économique qui impacte les partenaires - Aoûtats dans le jardin en été.

5 Stratégie

Le développement du projet de Binettes et Compagnie s'articule autour de 4 axes, qui sont les stratégies à mettre en œuvre pour assurer un fonctionnement pérenne de l'accueil au jardin dans les années à venir.

Ces axes sont le fruit d'un travail de structuration interne sur la gouvernance et sur le modèle économique, travaux qui ont été menés par l'équipe bénévole et salariée, accompagnée par deux consultants extérieurs, courant 2022. Le développement de cette stratégie globale est proposé pour les 3 années qui viennent : 2023, 2024, 2025.

Selon le développement des partenariats locaux et l'identification des besoins territoriaux, le développement de nouveaux projets pourra être envisageable les années suivantes, une fois que le modèle économique et la reconnaissance des services rendus par l'association seront stabilisés.

Quatre stratégies ont été identifiées :

1. Augmenter le nombre de bénéficiaires des activités au jardin
2. Améliorer les infrastructures pour accueillir le public
3. Atteindre un équilibre économique
4. Entretien la qualité et le dynamisme de notre vie associative

5.1 Augmenter le nombre de bénéficiaires du jardin

Contexte :

Suite à la crise sanitaire de 2020-2021, Binettes et Compagnie a essuyé une baisse de la fréquentation au jardin, avec une diminution du nombre de groupes venant d'établissements médico-sociaux accueillis ainsi que de personnes venant seules. De plus, le développement global de l'activité au jardin initialement prévu durant cette période n'a pas été possible.

Depuis le printemps 2022, une politique de communication a été mise en œuvre pour améliorer la visibilité de l'association sur le territoire et renforcer les partenariats locaux. Ce travail de longue haleine commence à porter ces fruits, avec l'accueil de nouveaux groupes venant de nouveaux établissements, et par les réseaux locaux qui se réactivent et s'élargissent.

En parallèle, une réflexion globale sur les orientations de développement à prendre pour atteindre à terme un équilibre financier avec un fonctionnement en ressources humaines tenable, a été menée grâce à l'accompagnement d'un consultant, Yann Boulon, lui-même directeur d'une association chargée d'insertion sociale et professionnelle dans le domaine du handicap psychique.

Cette réflexion a abouti au constat que pour continuer à exister, notre accueil au jardin doit prendre une dimension plus importante et élargir le public-cible, afin que la structure existante puisse bénéficier à un plus grand nombre de personnes (actuellement moins d'une dizaine de bénéficiaires réguliers, hors groupes médico-sociaux).

En mutualisant les coûts liés aux infrastructures et aux fonctions supports, nous avons l'objectif de développer plus d'activités vers un plus large public, afin de vendre des prestations pour les publics qui peuvent assurer une participation aux coûts (accueils scolaires, familles, personnes individuelles sur des activités dites de ressourcement), mais aussi de permettre à des publics plus fragiles de participer à certaines activités à un coût modéré voire gratuitement, en fonction des aides financières que nous pourrions obtenir pour nous aider dans ces actions qui relèvent de la promotion de la santé mentale.

La formalisation plus claire de ces projets a pour objectif de nous aider à mieux convaincre nos partenaires financiers de l'intérêt de nous soutenir, si possible de manière reconductible.

Cf document en annexe 2, résumé par ce schéma :

Pour atteindre ces objectifs de développement, qui se déploieront sur 3 années, nous avons identifié les actions à mener en 2022 dans la phase initiale de développement du projet.



Objectifs :

- Augmenter le nombre de groupes venant d'établissements médico-sociaux accueillis.
- Suivant la demande, permettre l'accueil de personnes à titre individuel, avec un accompagnement éducatif.
- Augmenter le nombre de personnes en situation de fragilité sociale et/ou de santé participant à des activités au jardin à titre bénévole ou à moindre coût.
- Augmenter le nombre d'usagers du jardin pour des activités en lien avec la permaculture, dans un contexte de mixité et d'inclusion sociale : groupes scolaires, familles et grand public, personnes en situation de handicap travaillant en ESAT ou autres.
- Créer un réseau de professionnels du domaine social et paramédical, qui pourrait bénéficier des infrastructures et participer au développement du Jardin des compétences.

- Créer un réseau de professionnels dans le domaine du bien-être et de l'animation nature, qui pourrait bénéficier des infrastructures et participer au développement du Jardin de ressourcement et Jardin des rencontres.

Méthode :

- **Communiquer de manière plus efficiente et plus large :** Notre objectif est de faire connaître nos actions et nos projets auprès du grand public, des acteurs sociaux et médico-sociaux, sur un territoire plus large (notamment du côté Drôme dans un rayon de 30 km).
- **Développer le « Jardin des compétences », ou actions spécifiques en direction d'un public en situation de handicap ou de vulnérabilité :** Nous souhaitons continuer à développer les actions menées et le nombre de personnes accueillies, grâce à nos activités supports qui permettent le développement des compétences psycho-sociales voire professionnelles.
- **Développer le « Jardin des rencontres », ou actions tournées vers le grand public et les personnes fragilisées, au travers d'activités en lien avec la nature et de temps de convivialité :** Nous souhaitons développer des journées en week-end, où les familles et les travailleurs ESAT pourraient participer, en plus des autres bénéficiaires, à des ateliers-découverte autour de la nature ou de l'alimentation. Ces journées seront l'occasion de communiquer sur nos actions, et surtout de proposer des activités accessibles à tous, dans un esprit d'inclusion sociale et de partage.
- **Développer le « Jardin de ressourcement », qui proposeraient des activités de « bien-être », orientée sur l'activité physique adaptée en plein air et l'alimentation saine :** Nous avons l'ambition, à terme, de pouvoir proposer au sein de notre structure, des activités dites de « bien-être » ayant un intérêt à être pratiquées au sein du jardin ou dans nos locaux. Pour cela, nous allons dans un premier temps communiquer sur cette possibilité afin de créer un réseau de professionnels qui pourraient être intéressés pour collaborer avec nous sur ce projet. Les professionnels pourraient être indépendants et reverser un prix d'utilisation des espaces, ou prestataires pour des activités qui seraient subventionnées via l'association.
- **Créer un « Jardin détente », espace de déambulation libre accessible aux habitants du territoire et touristes de passage :** L'idée est de rendre encore plus accessible le jardin, et le verger, grâce à un aménagement des espaces de déambulation accessibles aux personnes à mobilité réduite, et une signalétique permettant au visiteur de passage de comprendre le projet et d'acquérir des connaissances relatives au jardin. Ce projet, qui s'inscrira dans l'aménagement d'espaces dédiés à des activités d'activité physique adaptée, et d'activités de maraîchage, fera l'objet d'un accompagnement d'expert en « jardin de santé ».
- **Améliorer les infrastructures pour permettre une augmentation des personnes accueillies, dans des conditions optimales par rapport aux activités proposées :** cela fait partie d'une stratégie qui sera développée dans une autre partie.
- **S'insérer de manière durable et professionnelle dans le réseau local du champ du handicap et de l'accompagnement social,** pour pérenniser la reconnaissance et la pertinence de nos actions dans ce secteur.
- **Proposer une formation continue des salariés et bénévoles, afin que la qualité du service rendu soit amélioration constante :** formation DU Jardin de Santé pour l'animateur de jardin, analyses de la pratique pour les salariés et bénévoles intervenants avec les personnes en situation de handicap, formation sur l'approche des personnes en situation de handicap pour les bénévoles.

- A terme, augmenter la masse salariale en fonction de l'augmentation du nombre de bénéficiaires, pour permettre un accueil de qualité.

5.2 Aménagement des infrastructures : extension des locaux et jardin

Le développement des activités d'accueil est actuellement limité par l'exiguïté des locaux, leur manque d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Le projet doit tenir compte des différentes activités qui auront lieu dans les locaux, notamment pour le respect des normes d'hygiène.

De même, pour l'aménagement du jardin, le projet doit être bien construit pour répondre aux besoins et projets définis.

5.2.1 Projet d'extension des locaux actuels

Contexte :

Les locaux actuels sont trop exigus pour permettre un développement significatif de l'accueil, notamment entre novembre et mars. A l'intérieur, 6 personnes en activité peuvent être accueillies au maximum, avec des difficultés de circulation.

L'accès extérieur n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite, ni la circulation à l'intérieur des 2 pièces.

Les WC sont partagés avec les praticiens de la maison de santé naturelle dans laquelle nos locaux sont situés et ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite (nous avons des toilettes sèches qui le sont dans le jardin).

Le bureau se situe dans la pièce d'activité, ce qui oblige à trouver un autre local ou à sortir en cas d'entretien individuel, ou de réunion.

Nous observons de fortes contraintes pour pouvoir respecter les normes HACCP dans la cuisine équipée du fait des difficultés de circulation liées à l'exiguïté des locaux.

Objectifs :

- **Aménager des locaux polyvalents qui peuvent accueillir les fonctions suivantes** : réunion, repas, transfo, autres activités d'animation, toilettes accessibles PMR, espace de vente.
- **Intégrer l'éventualité d'un agrément SAJ**, en respectant les exigences qui y correspondent.

Méthode :

- **Ecrire le programme, c'est-à-dire définir un cahier des charges** : Il est important au préalable du reste, de définir et quantifier les fonctions souhaitées (surface et répartition, liens entre les salles), nombre de personnes accueillies, qualité des matériaux, de déterminer ce qui est indispensable, ce qui est optionnel. Un groupe de travail y sera consacré, composé de salariés et d'administrateurs.
- **Faire établir des plans par un architecte, en tenant compte des normes ERP**

- **Faire établir des devis**
- **Obtenir le permis de construire**, afin de s'assurer de la faisabilité du projet au regard des exigences des bâtiments de France.
- **Etablir le projet financier** : Nous constituerons un dossier permettant la recherche de financements pour permettre la réalisation de ce projet immobilier.
- **Bail emphytéotique** : Le projet de construction étant situé sur un terrain dont nous sommes locataires, le propriétaire (SCI Cabinet du Furand) s'est renseigné sur la possibilité de mettre en place un bail qui permettrait à l'association d'avoir la garantie d'occuper les locaux sur une durée longue.
- **Recherche de locaux temporaires pendant les travaux** : Nous devons également budgétiser les frais de location de ces locaux temporaires, dans le montant global du projet.

5.2.2 Aménagement du jardin

Contexte : espace en pente, difficilement accessible PMR, manque d'espace adapté pour développer d'autres activités que le jardinage, notamment sur terrain plat, manque de mobilier pour pouvoir se reposer, parasitage durant la période estivale (mi-juillet/mi-septembre) par des aoûtats.

Objectifs : pouvoir accueillir tout public, toute l'année, pour pouvoir mettre en œuvre les 4 volets de développement du jardin de Binettes, pour des activités variées qui peuvent avoir lieu en même temps au jardin, et au verger.

Méthode :

- **Accompagnement tout au long du processus par un intervenants extérieur** afin d'avoir une vision dépassionnée des choses et un avis d'expert sensibilisé à la question des jardins de santé
- **Ecrire le programme** : doit pouvoir détailler les attentes sur chacun des 4 volets.
 - Compétences : espaces de maraîchage, accessibilité pour l'activité pour PMR
 - Ressourcement : espace activité physique adaptée, isolé, plat.
 - Rencontres : espaces d'activités de groupe, jeux pour enfants (normes publics)...
 - Agrément : espace de déambulation autonome, bancs...
 - Problème des aoûtats : solutions « naturelles » dans le jardin à réfléchir, envisager un aménagement du verger pour contourner le problème des aoûtats l'été.
- **Etablir le projet financier**
 - Etablir le budget précis (montant des travaux)
 - Demandes de devis pour les travaux à externaliser et le matériel à acheter.
 - Rechercher des financeurs potentiels : demandes de subvention et investisseurs.
 - Etablissement du besoin d'emprunt, recherche d'une banque adaptée à notre projet et à nos valeurs.
 - Se poser la question d'un financement participatif.

5.3 Atteindre un équilibre financier.

Contexte

A la création en 2015, le budget était modeste, puis est monté en puissance grâce à des subventions et du mécénat importants, notamment grâce à La Fondation de France², LEADER³, et le Fonds des Bois⁴.

Cet amorçage financier a permis à l'association de consolider son action en recrutant des salariés et en concevant des projets de développement plus ambitieux.

Ces années ont vu une forte diminution de la fréquentation du jardin en raison de la crise sanitaire, ce qui a limité la part d'autofinancement de l'association et le développement de ses prestations. En 2022, la part d'autofinancement est de 16 671€⁵, soit 21,5 % du total des produits.

Par ailleurs d'autres subventions perçues annuellement (CPAM, SMVIC, FDVA), ont permis jusqu'à présent une stabilité financière.

En 2022, les 3 principaux indicateurs financiers illustrent bien la situation financière de l'association, pour un budget annuel de 77 433€ :

- Les fonds propres : 47 769€.
- Le résultat est positif de 17 618€.
- La trésorerie est de 28 175€.

En 2023, le budget prévisionnel est dans la continuité des années précédentes, avec 8% d'augmentation par rapport à 2022. L'augmentation se situe sur 2 points : la professionnalisation des activités de transformation par l'embauche d'un prestataire, et un budget alloué à la communication, défini comme objectif essentiel pour l'année 2023.

La consolidation de l'action de l'association passe par plusieurs projets de développement, qui nécessiteront une augmentation du budget pour 2024 et 2025 :

- L'aménagement de l'espace du jardin et l'extension des locaux : respectivement 100 000€ et 40 000€.
- L'augmentation de la professionnalisation des activités (salariés, prestations externes) : augmentation du budget de fonctionnement de 80 000€ à 100 000€, à horizon 2025.

Il a été évalué que l'augmentation du nombre de bénéficiaires, permettrait d'ici 2025 **d'augmenter le taux d'autofinancement de 20 à 25% au maximum**. La stratégie financière de l'association repose donc sur l'obtention de subventions externes, dans la continuité de ce qui a été amorcé depuis sa création.

C'est pourquoi l'association souhaite élargir son public-cible pour augmenter le nombre de bénéficiaires de ses activités et améliorer la visibilité du service rendu auprès des financeurs publics et privés.

² Fondation de France, montant obtenu sur 2021-2022 : 22 264€.

³ LEADER (Fonds européen), montant obtenu sur 2021-2023 : 28 938 €.

⁴ Le Fonds des Bois : 30 000€ (juillet 2018), 48 000€ (2022), 30 000€ x 3 (versements en 2023, 2024, 2025).

⁵ En 2022, montant des ventes de produits et de prestations d'accueil : 14 287€, montant des cotisations : 1564€.

Objectifs :

- Assurer l'équilibre économique de la phase de développement 2023-2025.
- Stabiliser un modèle économique viable à plus long terme, en optimisant la part d'autofinancement ainsi que la diversité et l'engagement des financeurs publiques et privés, avec l'objectif d'un tiers d'auto-financement, un tiers de financements publics et un tiers de financements privés.

Méthode :

- Afin d'assurer les dépenses prévues pour la phase de développement, des pistes de financements sont déjà connues : **Soutien au développement via le mécénat du Fonds des Bois** : 90 000€ réparti à parts égales sur 2023, 2024, 2025.

Ainsi, des financeurs publics comme la CPAM, le FDVA, la communauté de communes (SMVIC) vont continuer à être sollicités annuellement pour soutenir les services rendus par l'association dans leurs domaines de compétences.

D'autres pistes sont en cours d'exploration :

- L'élargissement du public-cible et des activités permet de déposer des dossiers auprès d'une palette plus large de financeurs publics et privés :
 - Autour des questions du vieillissement et du soutien aux aidants, en lien direct avec les orientations initiales de l'association : dossiers déposés auprès d'AG2R, du Département, ASSIST, et Fondation Lemarchand en cours, CPAM...
 - Autour des questions d'éducation à l'environnement pour la jeunesse
 - Autour du soutien au développement de pratiques respectueuses de l'environnement : participation au PAIT, *Fondation de la biodiversité*...
 - Autour de la culture : Rendez-vous aux jardins (DRAC).

Pour instruire ces dossiers, l'association, n'ayant pas les ressources bénévoles en interne, a embauché une prestataire spécialisée dans la recherche de financements dans le domaine de l'ESS.

Annexes : compte de résultat 2022 (plaquette expert-comptable), prévisionnel 2023.

5.4 Entretien de la qualité et le dynamisme de notre vie associative

Contexte :

Notre activité actuelle repose autant, si ce n'est plus, sur les forces bénévoles (environ 2.5 ETP en 2022) que sur les forces salariées (1.5 ETP, et 05. ETP en prestation). Les années 2021 et 2022 ont été mouvementées sur le plan de la gouvernance, avec la mise en place d'une nouvelle organisation de la gouvernance, sous la houlette de Catherine Lequette, présidente jusqu'en septembre 2022.

Depuis l'Assemblée Générale du 19 Novembre 2022, l'association a conforté une organisation plus horizontale avec un nombre d'administrateurs restreints (6), mais un nombre de membres actifs faisant partie de commissions opérationnelles plus importants (6). En tout, ce sont 12 bénévoles réellement investis qui permettent le fonctionnement associatif, tout en y associant les salariés.

Parmi les bénévoles très investis, un certain nombre sont dans une période de transition de vie qui leur permet de dégager du temps pour l'association, mais ces personnes sont susceptibles d'être moins disponibles à moyen terme, quand leurs projets professionnels personnels évolueront.

Un pilotage collectif est assuré par la collégiale, qui propose l'avancée des projets et la répartition des tâches en fonction des commissions.

Le fonctionnement associatif interne repose sur un fonctionnement autonome des commissions pour l'organisation de leurs réunions, et des temps communs d'échanges inter-commissions ou pendant les réunions du cercle de réflexion. De plus, les comptes rendus des réunions de collégiales sont diffusés régulièrement à l'ensemble des membres des commissions, ainsi qu'un journal interne mensuel, relevant les dernières avancées au sein de la gouvernance de l'association.

Les personnes en situation de handicap sont concertées sur certains sujets qui les concernent particulièrement, les bénévoles réguliers étant membres actifs, ils ont un pouvoir décisionnel en AG. Cependant, il n'existe pas actuellement d'instance spécifique pour les bénéficiaires en situation de handicap.

Objectifs :

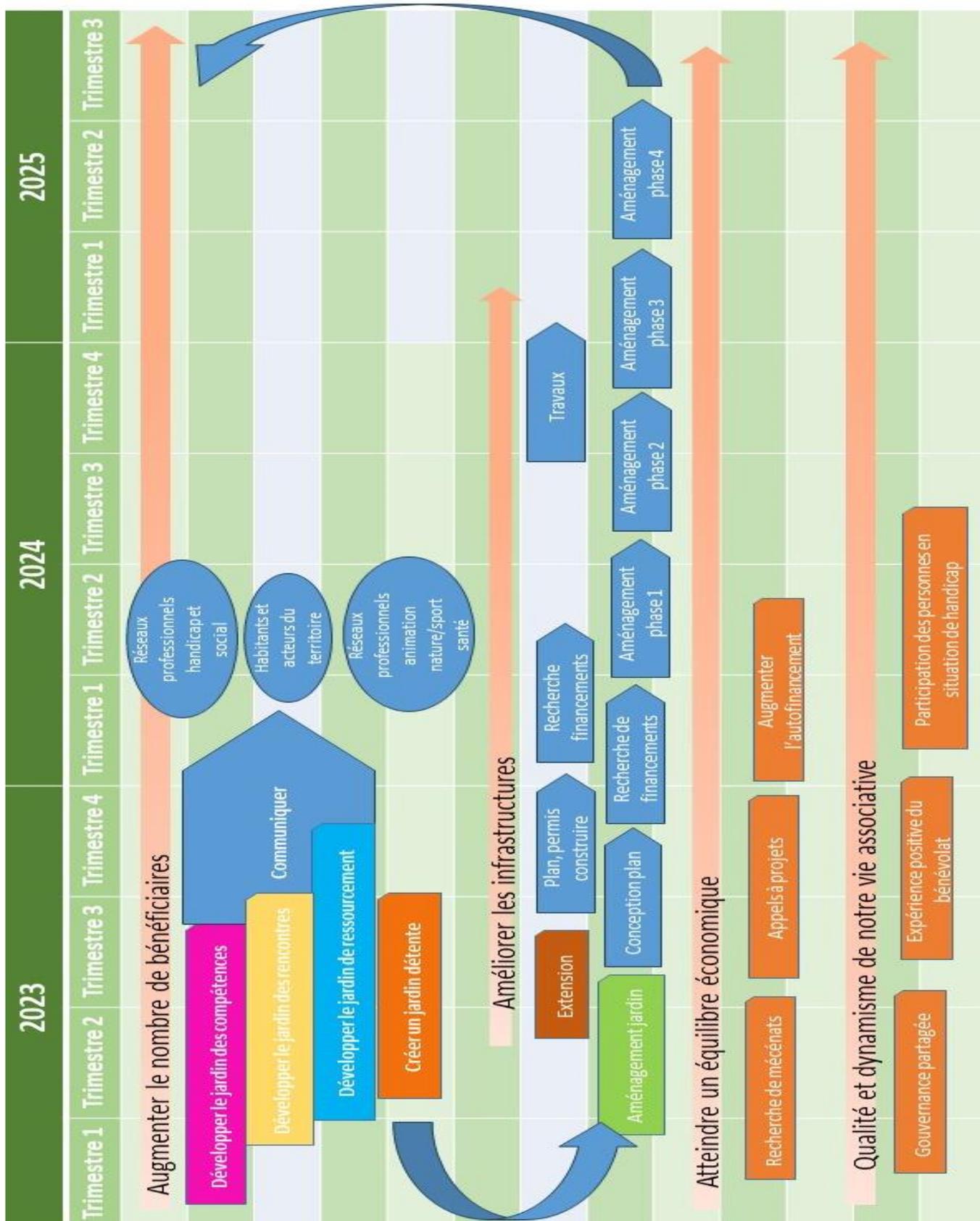
- Permettre une stabilisation de la gouvernance par une fidélisation des bénévoles impliqués, en animant le collectif et en étant attentif aux besoins de chacun.e.
- Communiquer à l'externe pour recruter les compétences identifiées comme insuffisantes actuellement
- Assurer un turn-over régulier et optimiser les conditions de passation entre les différents acteurs-clés.
- Mieux associer les personnes en situation de handicap à la gouvernance de l'association.

Méthode :

- « **Créer du Nous** » : En continuant à fournir les informations nécessaires pour que chaque membre de commission se sente relié et impliqué dans le projet global, et en proposant des temps conviviaux réguliers, nous favorisons le sentiment d'appartenance au collectif, au projet et permettons des relations de collaboration plus simples car les personnes se côtoient régulièrement.

- **Permettre une expérience positive du bénévolat** : Favoriser le sentiment d'accomplissement des bénévoles, en étant attentif à ce que l'implication de la personne corresponde à ses appétences, aux compétences qu'elles souhaitent partager et celles qu'elle souhaite acquérir.
- **Etre attentif au bien-être de chacun et aux relations dans le collectif** : Etre vigilant aux charges qui reposent sur certaines personnes et ne pas hésiter à en discuter de manière individuelle ou collective quand on sent que l'implication peut être facteur d'inconfort ou de stress pour la personne.
- **Assurer un cadre sécurisant pour tous en donnant des clés pour être en lien les personnes en situation de handicap** : mise en place d'une formation pour les bénévoles arrivants, projet de groupes de paroles pour analyser certaines situations qui ont pu poser des difficultés.
- **Créer un accompagnement spécifique pour permettre aux personnes en situation de handicap de mieux s'impliquer dans les décisions prises par l'association.**
- **Continuer la réflexion sur la gouvernance partagée, pour améliorer les pratiques de prise de décision et de gestion collective** : faire un séminaire annuel sur ce sujet, continuer à actualiser les fiches-rôles des commissions et différentes fonctions, pour faciliter les passations.
- **Communiquer à l'externe sur les besoins de l'association en terme de bénévolat** : En utilisant les réseaux sociaux et la presse, la newsletter trimestrielle, diffuser la possibilité de venir faire du bénévolat et les domaines où nous aurions besoin de soutien.

6 Plan d'action



7 Conditions de succès

7.1 Les champs d'action à renforcer

L'association a conscience du chemin qui lui reste à parcourir pour accomplir ses objectifs. Les points les plus cruciaux sont les suivants :

- **Assurer une représentation à la hauteur des ambitions de l'association, avec une présidence ou des administrateurs ayant une connaissance du secteur social, médical et médico-social, de la gestion de projet et un réseau significatif** : l'équipe actuelle est composée de compétences complémentaires dans ces domaines, cependant elle gagnerait à être plus expérimentée notamment dans la gestion de projet. Pour cela, l'association reste dans une démarche de recrutement d'administrateurs, en prospectant de manière personnalisée et en communiquant à l'extérieur.
- **Obtenir des sources de financements pérennes/récurrentes** en construisant des projets solides qui s'inscrivent dans la trajectoire de politiques publiques identifiées pour pouvoir solliciter des partenaires publiques, avec l'objectif qu'ils deviennent des financeurs réguliers
- **Être en capacité d'assurer la gestion du développement de l'accueil au jardin** : la montée en charge de l'accueil au jardin, la réalisation du projet d'extension des locaux et d'aménagement du jardin, sont des projets ambitieux pour lesquelles une grande partie des forces de l'association sont mobilisées actuellement.
- **Assurer une posture et une communication adaptée pour développer son réseau avec ses partenaires, le territoire, les institutions, les organisations similaires**, afin d'exister de façon crédible dans l'écosystème des champs social et médico-social en Isère et Drôme.

7.2 Les facteurs de succès

Les points-clés pour la réussite des projets de l'association, peuvent être décliner ainsi :

- **La qualité des relations dans le réseau local**, avec les collectivités, les autres associations, les agriculteurs, les établissements médico-sociaux et autres partenaires fonctionnels.
- **La reconnaissance de la pertinence de nos actions et de nos projets dans la ligne des politiques locales, par les collectivités territoriales** : La commune de St Antoine l'Abbaye, la Communauté de Communes Saint Marcellin Vercors Isère (SMVIC), les services autonomie des Départements de l'Isère et de la Drôme, la Région Auvergne Rhône-Alpes,
- **Une gouvernance reconnue dans le domaine du handicap**, ayant développé un réseau de partenariats solides avec les acteurs locaux et/ou sur des projets similaires.
- **La stabilité des forces vives bénévoles** : avec le maintien de la motivation de l'équipe actuelle et de ses acteurs-clés, et le renouvellement régulier des forces vives bénévoles dans une continuité cohérente.
- **La capacité de l'association à lever des fonds** (subventions, mécénats, dons) pour assurer son fonctionnement et le développement de ses projets.

8 Risques et contournements

8.1 Augmenter le nombre de bénéficiaires des activités au jardin

Dans le cas où l'association ne parviendrait pas à augmenter de manière significative le nombre de personnes bénéficiant des activités au jardin, sur le versant accueil de personnes en situation de handicap et public fragilisé, il conviendrait de revoir les objectifs de l'association en termes de professionnalisation de cet accueil.

En effet, on pourrait imaginer des propositions reposant plutôt sur de l'accès facilité aux loisirs, plutôt que sur de l'accompagnement au développement de compétences, pour les personnes en situation de handicap. L'organisation et l'encadrement de ses activités pourrait être allégée pour réduire le temps de travail salarié qui y est actuellement consacré.

Si l'association n'arrive pas à développer le nombre de bénéficiaires au jardin « grand public » (jardin de ressourcement, rencontres et détente), les bénéfices rendus seront difficiles à justifier auprès des financeurs, et on pourrait s'attendre à une difficulté à obtenir des aides au développement et à l'aménagement des infrastructures.

Dans ce cas, le projet global pourrait être retravaillé, en ciblant essentiellement les personnes à besoins spécifiques, après une enquête de besoins approfondie, le cas échéant en stoppant momentanément l'activité au jardin.

8.2 Améliorer les infrastructures pour accueillir le public

Dans le cas où l'association ne serait pas en mesure d'améliorer les locaux actuellement disponibles sur le terrain du jardin, et ne pourrait pas mettre en œuvre des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que des solutions contre les nuisibles qui limitent l'utilisation du terrain de juin à septembre (aoûtats), il faudrait envisager de nouvelles solutions.

Un autre local, au sein du village, pourrait être loué, s'il correspond aux contraintes attendues, voire aménagé pour y correspondre. Cela engendrerait des frais fonctionnels supplémentaires car le local actuel est mis à disposition à titre gratuit.

Dans l'hypothèse où l'aménagement du jardin ne pourrait pas être optimisé, on peut envisager les solutions suivantes :

- Accès limité aux personnes ayant une mobilité suffisante (si pas d'aménagement PMR)
- Accès limité de juin à septembre, les activités pouvant avoir lieu en plus grande partie au verger (dans ce cas, aménagement d'un coin repos ombragé voire de WC accessibles dans cette partie).
- Trouver un autre terrain, si possible avec des locaux adaptés, ailleurs dans le village, voire dans les communes limitrophes.

8.3 Atteindre un équilibre économique

Si l'association ne parvenait pas à atteindre un équilibre économique satisfaisant, la question des emplois rémunérés se poserait comme levier possible d'économie de fonctionnement. Dans ce cas, le fonctionnement global de l'accueil au jardin serait à revoir, avec, comme décrit au-dessus, un allègement des attentes concernant l'accompagnement éducatif des personnes en situation de handicap accueillies.

Si l'association parvenait à assurer son fonctionnement habituel mais ne parvenait pas à obtenir les financements nécessaires à son développement (aménagement des infrastructures notamment), ces projets seraient repoussés jusqu'à ce que leur financement soit possible.

8.4 Entretien la qualité et le dynamisme de notre vie associative

Dans le cas où la gouvernance de Binettes et compagnie serait affaiblie, de manière ponctuelle ou plus chronique, le développement des projets voire du fonctionnement des activités quotidiennes de l'association pourraient être rendus difficiles à assurer.

Il serait important d'évaluer les forces en présence avec lucidité, pour pouvoir prioriser les tâches essentielles à la survie du cœur du projet, voire de redéfinir celui-ci, avec des ambitions restreintes.

9 Indicateurs majeurs

9.1 Indicateurs Macros:

- **Viabilité:** équilibre financier pour l'année 2023.
- **Croissance:** Budget dépassant les 80 000 euros en 2023.
- **Autonomie :** Atteindre 30% d'autofinancement
- **Dynamisme:** Nombre de bénévoles/membres actifs au moins constant (une vingtaine à la fin de l'année), nombre d'heures des bénévoles, turn over des bénévoles, motivation/turn over/indice de satisfaction des salariés
- **Satisfaction du public au regard des prix pratiqués :** Recettes liées aux accueils, nombre d'accueils, temps passé par les personnes accueillies.
- **Elaboration d'une stratégie de communication :**
 - Nombre de nouvelles personnes prenant contact avec l'association (connaissance par quel biais: Facebook, site Internet, Bouche à Oreille, signalisation etc.)
 - Nombre de nouveaux adhérents
 - Nombre de bénéficiaires orientés vers Binettes et Compagnie par les partenaires du secteur sanitaire et social
 - Montant des recettes à chaque marché, passage sur le stand

9.2 Indicateurs spécifiques par stratégie:

- **Augmenter le nombre de bénéficiaires :**
 - Diversification du public (nombre de bénéficiaires par catégorie de public)
 - Taux de satisfaction des bénéficiaires et de leurs encadrants
 - Evaluation des apprentissages, nouvelles compétences des bénéficiaires grâce aux activités de Binettes et Compagnie
 - Nombre d'établissements clients ou potentiellement intéressés
- **Gouvernance/RH :**
 - Maintien d'une gouvernance opérationnelle
 - Stabilité des salariés/prestataires sur leur poste
- **Equilibre financier :**
 - Nombre de demandes de financement réalisées en 2023 (mécénat et subventions)
 - (viser au moins 60 000 euros de demande de subventions pour espérer les 30 000 nécessaires au minimum)

- Taux de réponses positives aux demandes de subventions et mécénat et montant accordé par rapport au montant demandé
 - Nombre de contacts établis avec des financeurs pouvant amener à des financements plus pérennes
 - Capacité à structurer, dans des délais courts, des projets adaptés aux politiques publiques et aux demandes de financeurs (appels à projets etc).
 - Fin 2023: modèle économique plus élaboré avec une vision à plus long terme.
- **Aménagement des locaux et du jardin** : même indicateurs mais projets distincts (l'un pouvant être réalisé mais pas l'autre).
 - Validation du projet d'extension et d'aménagement du jardin avant la fin de l'année 2023
 - Consultation des usagers pour ce projet d'extension et d'aménagement du jardin (nombre de présents à la consultation)
 - Réalisation des devis et prise de contact avec des financeurs/banques
 - Adaptation du projet d'aménagement du jardin et du verger aux divers besoins (mise en œuvre des 4 volets du projet, accessibilité PMR, protection du public accueilli contre les aoûtats, ERP adapté au SAJ)
 - Intégration des travaux au budget à partir de 2024

10 ANNEXES

10.1 Compétences requises pour assurer le fonctionnement des activités de l'association

10.1.1 Dans le domaine des ressources humaines

- Assurer la paie et les obligations sociales
- Garantir l'application du droit social individuel
- Recruter les collaborateurs
- Savoir élaborer les tableaux de bord RH
- Contribuer à l'animation du dialogue social
- Mettre en place une gestion de l'emploi et des compétences
- Piloter la formation professionnelle
- Coordonner la vie associative

10.1.2 Dans le domaine des finances

L'association dispose d'un duo de gestion avec une trésorière très investie, assistée des membres de la commission Finances et d'un expert-comptable chargé d'établir les comptes annuels. Les domaines suivants sont abordés :

- La mise en place de budgets prévisionnels par année comptable et par projet
- La maîtrise des bases de la comptabilité
- Suivi des principaux ratios (KPIs) : Taux de rentabilité, besoin de Fonds de Roulement, Cashflow.
- Avoir des notions de finance de marché
- Adopter une vision focalisée sur la santé économique de l'organisation pour anticiper

10.1.3 Dans le domaine de la gestion de projets

L'activité de l'association repose sur deux grands domaines :

- Le fonctionnement et le développement de l'accueil via les activités au jardin
- La gestion de projet pour l'aménagement des infrastructures.

Pour chaque développement important il est établi un plan de projet qui inclut généralement les éléments suivants :

- Objectifs
- Indicateurs de réussite
- Participants et rôles

- Budget
- Jalons et livrables
- Chronologie et planning
- Plan de communication du projet

10.1.4 Dans le domaine de la gestion du jardin

L'association dispose d'un jardin de 2000 m² et d'un verger de 5000 m², dont la gestion nécessite les compétences suivantes :

- Savoir prévoir les plans de culture et l'approvisionnement en semences
- Savoir cultiver selon les principes de la permaculture (amendement, entretien, gestion des nuisibles)
- Savoir récolter les légumes et fruits et assurer leur mise en vente.
- Être capable d'entretenir les espaces communs et les allées
- Savoir entretenir et assurer la maintenance du matériel nécessaire
- Pouvoir assurer l'arrosage et gérer l'irrigation

Ces compétences sont assurées en partie par l'animateur de jardin, et aussi par les bénévoles en situation de handicap, et d'autres bénévoles.

10.1.5 Dans le domaine de l'accueil des personnes en situation d'handicap

L'association emploie deux salariés disposant de compétences reconnues dans le domaine de l'accompagnement social et éducatif.

L'accueil au jardin est assuré par un animateur de jardin, expérimenté dans le domaine social et de la permaculture, ayant validé un Diplôme Universitaire « Jardins de Santé ». C'est lui qui assure l'animation et la sécurité des activités au jardin avec les personnes accueillies.

L'éducatrice spécialisée chargée de la coordination, assure l'organisation des activités d'accueil avec l'animateur de jardin, et assure la supervision éducative, tout cela en lien avec les projets des personnes accueillies.

Plusieurs bénévoles ont des compétences professionnelles dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et/ou avec des besoins spécifiques (moniteur atelier ESAT, cheffe de service sociale, ergothérapeute, monitrice-éducatrice), ou compétences acquises par l'expérience et des formations en tant qu'aidant.

10.1.6 Dans le domaine de la communication

- **Communication existante** : newsletter trimestrielle aux sympathisants, mails d'information pour les activités transformation et jardin, participation à des marchés locaux, communication sur les événements festifs dans les réseaux sociaux et la presse locale.

- **Communication en cours de développement** : reformatage du site internet, création d'une nouvelle brochure de présentation, communication auprès du réseau professionnel dans le champ du handicap, visibilité par l'office de tourisme.
- **Communication à créer** : reportages vidéo radio locale, plus de visibilité dans la presse spécialisée, élargissement du réseau local autour de la santé, de l'accompagnement social et de l'alimentation saine.

Binettes & Compagnie : Le(s) Jardin(s) des possibles

Préambule

Le projet associatif de Binettes & Compagnie s'inscrit dans une double composante fondatrice qui traduit les valeurs et l'engagement de ses membres :

- ⇒ Une culture de **l'accueil inconditionnel** permettant à toute personne de trouver sa place, quelle que soit sa situation et la façon dont elle a envie de s'impliquer dans le projet et/ou les activités mises en œuvre. Le respect, l'extrême bienveillance, le sens du partage et le plaisir d'être ensemble sont des catalyseurs puissants du vivre ensemble et de l'inclusion sociale des personnes confrontées à des difficultés, quels qu'en soit les déterminants (problèmes de santé, problématiques socio-économiques, accidents de la vie...).
- ⇒ La conviction, chevillée au corps et au cœur, que **la nature et la culture** sont de merveilleux vecteurs du prendre soin, d'ouverture, d'épanouissement et d'accomplissement individuels et collectifs. Chacun.e se voient ainsi proposer la possibilité de découvrir des activités environnementales et artistiques et, si l'envie est là, de s'y essayer et d'en approfondir la pratique. Cela peut s'envisager simplement dans une perspective de lien social, mais est également proposé, pour travailler des objectifs plus ciblés, notamment auprès des personnes en situation de vulnérabilité et/ou des structures qui les accompagnent.

Sur la base de l'expérience acquise et des enseignements issus d'un premier cycle de vie de 7 ans, les responsables de l'association souhaitent engager le projet dans une phase de développement, avec pour but premier, d'amplifier la portée des activités et d'en enrichir les composantes.

Les objectifs visés sont de diversifier le public cible et d'accroître le nombre de personnes qui fréquentent les activités, mais également d'élargir et de renforcer les contributions du projet aux enjeux sociaux et du territoire.

Dans cette optique, il a été décidé de faire évoluer le curseur du projet dans le champ de la santé, et plus spécifiquement la santé mentale, en contribuant aux 3 domaines d'intervention que sont :

- **La promotion de la santé** visant à permettre au plus grand nombre d'être dans le bien-être
- **La prévention de troubles psychiques** visant à limiter les situations de souffrance psychique
- **Le soutien des personnes vulnérables** visant à leur donner l'opportunité de mener une vie la plus satisfaisante possible, en dépit des problèmes de santé ou difficultés personnelles auxquels elles sont confrontées.

Pour ce faire, l'association s'appuie sur la notion des déterminants de santé qui, selon la définition de l'OMS sont des « *facteurs personnels, sociaux, économiques, culturels et environnementaux qui conditionnent l'état de santé des individus ou des populations* ».

Il s'agit d'autant de « portes d'entrées » à partir desquelles il est possible d'agir, sans pour autant, se situer dans un cadre thérapeutique ou sanitaire.

Les fondations du projet

Binettes et Compagnie s'appuie sur des espaces naturels (le Jardin de « l'Accueille » et le verger « du petit bonheur »), ainsi que des sites délocalisés (structures partenaires, jardin itinérant) qui, de manière transversale, sont les supports des différentes activités de l'association, structurées autour d'entrées spécifiques, rattachées symboliquement à des « jardins » thématiques.

Ainsi, chaque personne peut venir trouver ce qu'elle cherche, en fonction de ses attentes et de ses besoins. Les participants, comme la sève des plantes, nourrissent le projet et, en retour, se nourrissent de celui-ci, en récoltant les « fruits » de leur implication.

Dans son ensemble, le projet de Binettes & Compagnie s'appuie sur **les effets**, aujourd'hui largement documentés, y compris en « Values Based Medicine » (médecine fondée sur les valeurs) et « Evidence-Based Medicine » (médecine basée sur les preuves), **du végétal et du vivant, sur l'être humain** : *baisse du niveau de stress, stimulation de l'éveil, amélioration des capacités de concentration, stimulations sensorielles et mémorielles, ouverture à soi et aux autres, socialisation...*

Délibérément inscrit dans une dynamique citoyenne et inclusive, en complément des pratiques institutionnelles habituelles, Binettes & Compagnie revendique une approche phénoménologique des effets de la nature sur l'Homme qui en fait « un art de l'hospitalité, de la relation humaine et du soin »⁶, dans la sollicitation des sens, le vécu émotionnel et affectif, la relation à notre vitalité, notre créativité.

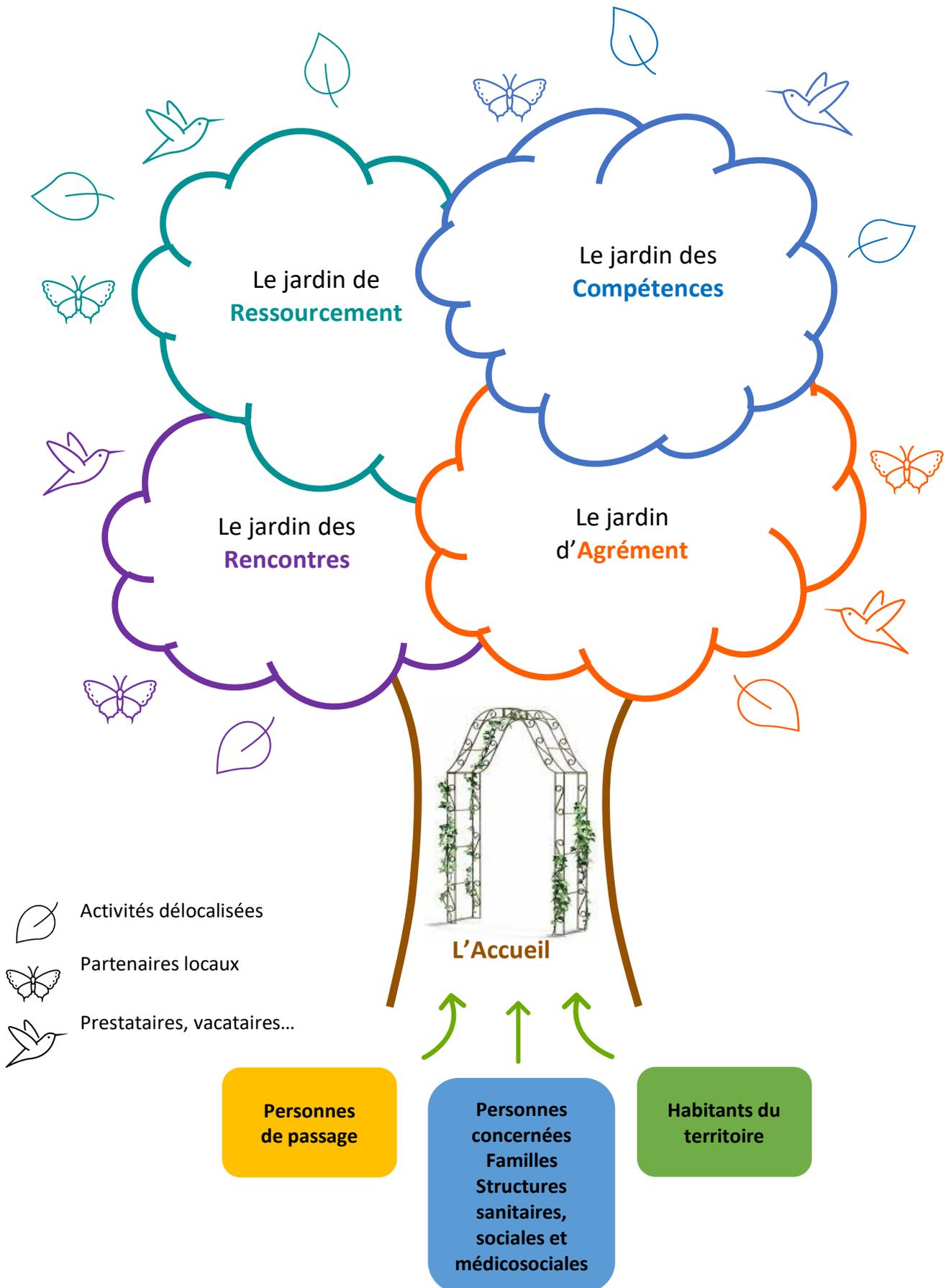
Ces effets valent pour tout un chacun, mais en fonction de notre état de santé, de notre situation personnelle, de notre parcours de vie... **nous n'avons pas les mêmes attentes, ni besoins.**

Aussi pour prendre en compte cette diversité de situations potentielles et élargir l'impact du projet, tout en conservant un fil conducteur tissé avec le végétal et le vivant, Binettes & Compagnie souhaite concevoir **une palette de modalités d'intervention**, proposées, à la carte, au plus grand nombre de personnes, fréquentant régulièrement l'association ou de passage, en prolongement et en renforcement des activités actuelles.

Cette perspective s'appuie sur le potentiel des lieux à la disposition de l'association, ainsi que la richesse et la diversité des éléments constitutifs du jardin, que sont la flore, la faune, l'eau, le mobilier, les artefacts..., autant d'éléments qui permettent d'éveiller les 5 sens (visuel, auditif, olfactif, tactile et gustatif) dans l'optique **de travailler sur des objectifs précis** et/ou, simplement, faire sienne l'idée que « **le bonheur est dans le Jardin** ! ». Le jardin a ainsi différentes fonctions pour répondre à des aspirations variées, allant de l'usage libre aux activités encadrées.

⁶ Introduction au concept de jardins de soins en psychiatrie – France Pringuey-Criou - <https://doi.org/10.1016/j.encep.2015.04.004>

L'architecture générale du projet : Un Jardin de jardins !



Description détaillée des axes structurants du projet

L'accueil : une invitation à découvrir et à participer au le projet !

Publics cibles :

Le plus grand nombre de personnes possible

Objectif(s) visé(s) :

- Accroissement de la **visibilité et lisibilité** du projet
- Renforcement de l'identification **des besoins et attentes** des acteurs du territoire

Description générale :

L'étymologique latine de « l'accueil » (ad = vers et colligere = cueillir) en fait un terme particulièrement adapté au projet de l'association et à l'état d'esprit qui anime ses membres : Être accueilli, **c'est être accepté**, donc accueillir, **c'est aller vers l'autre**, faire un pas vers lui.

La notion « d'aller vers » est entendue à deux niveaux :

Humanisme : il s'agit de favoriser la rencontre entre les publics cibles et le projet (et surtout les personnes qui l'animent), en mettant en avant l'importance accordée aux valeurs humaines, à travers lesquelles, chacun peut, avant tout le reste, venir et être comme il est, pour participer et/ou s'impliquer dans les activités, comme il le souhaite, comme il le peut.

« **(Pro)activité** » : La localisation géographique du projet et la configuration territoriale du bassin de vie rendent nécessaire de faire connaître largement le projet, au-delà de la commune et des partenaires habituels de l'association, auprès d'acteurs et d'environnements qui n'ont pas ces thématiques dans leur périmètre de visibilité, voire de préoccupation, au sens où ils n'y pensent pas ou ne s'autorisent pas à y penser (poids de représentations sociales, des idées reçues, des freins personnels).

Actions proposées :

L'accueil est organisé à partir de deux modalités :

- ▶ Une « signalétique » et une communication renforcées (site internet, panneaux directionnels, pancartes, flyers, supports audio-visuels...) qui permettront au plus grand nombre d'acteurs et personnes d'avoir accès à l'information et, en quelques instants, **de découvrir et comprendre l'intérêt du projet et ce qu'ils pourraient y trouver**, en fonction de leurs propres activités, projets, besoins ou envies.
- ▶ Une organisation de **l'accueil « direct »**, correspondant à des interactions en temps réel avec les publics, via des rencontres physiques (sur site ou délocalisées) ou des échanges téléphoniques. Ces activités sont assurées par les salariés de l'association, ses bénévoles et, quand cela est possible, par les participants aux activités qui peuvent alors partager leur propre expérience.

Cet accueil est mis en œuvre à travers :

- *Des temps dédiés* (permanences ou sur rendez-vous) sur site au cours desquels les personnes sont reçues en individuel ou collectif, incluant une visite du Jardin de l'Accueille ;
- *Des échanges informels* lorsque les personnes se présentent spontanément sur le Jardin et en fonction de la disponibilité des intervenants présents sur place, à ce moment-là ;
- *Des repas partagés*, à raison d'une fois par mois, avec des plats cuisinés avec les produits du jardin, en présence de membres de l'association ;
- *Des rencontres partenariales* au sein de structures cibles (établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, mais également les écoles, les entreprises, les acteurs de l'animation socio-culturelle, de l'économie sociale et solidaire, du développement durable) ou à l'occasion d'évènements en lien avec les thématiques du projet (salons, colloques...)
- La possibilité pour les personnes de (re)cueillir des informations à l'occasion d'*une visite libre du jardin*, à partir de visuels judicieusement positionnés en différents endroits du jardin, explicitant l'esprit et les activités de l'association

Indicateurs de suivi et d'évaluation retenus :

- Nombre de personnes que l'on souhaite toucher (elles ont eu accès à l'information)
- Besoins et attentes identifiés
- Nombre de personnes accueillies (il y a eu des échanges autour des activités)
- Nombre de personnes qui ont participé aux activités

Le jardin d'**Agrément : l'espace des activités libres !**

Publics cibles :

Tout public

Objectif(s) visé(s) :

- Proposer un cadre favorisant le bien-être
- Contribuer à la dynamique d'animation locale et à l'attractivité de la commune
- Faciliter la mobilisation de nouvelles personnes au sein du projet, soit à travers la participation aux autres activités, soit en s'impliquant dans le fonctionnement de l'association et ses actions

Description générale :

Il s'agit d'offrir la possibilité aux bénéficiaires des activités de l'association, mais également, plus largement, à l'ensemble des habitants du territoire et aux personnes de passage, de déambuler et/ou se poser, sans autres intentions que celle de passer un moment agréable.

Cette entrée repose sur le constat, maintes fois démontré, qu'il suffit de s'exposer à un espace naturel pour en retirer des bénéfices, en termes de bien-être.

L'ampleur de ce phénomène repose sur la conception paysagère du site, propice à la détente et à la sollicitation des sens, grâce à son agencement et sa composition végétale (voire animale).

Il s'agit de construire un parcours aménagé, à partir duquel, les personnes sont invitées à découvrir la dynamique des végétaux et de leurs floraisons, le « spectacle » naturel de sons et lumières, les productions culturelles et artistiques régulièrement renouvelées, disséminées aux quatre coins du site, des espaces de repos et de convivialité...

L'accès élargi du jardin, en journée, en soirée, les jours fériés et week-end, est un facteur d'impact du projet auprès du plus grand nombre, avec la possibilité de venir seul.e, en famille, avec des amis...

A leur départ du site, les personnes sont invitées, si elles le souhaitent, à participer au projet, sous forme de contributions financières libres (même symboliques) ou en nature (quelques mots dans le livre d'or, dons des plants ou plantes, de productions artistiques personnelles...)

Activités proposées :

S'agissant d'activités « libres », l'association ne prédéfinit pas de modalités d'intervention particulières, elle permet et facilite la possibilité pour les personnes de se promener, de contempler, de se poser, lire, d'échanger, de pique-niquer...

Cela s'appuie donc principalement par l'aménagement du site et la dynamique d'animation de celui-ci, tout au long de l'année :

- Dessiner et construire un « chemin de promenade » traversant les différents espaces du site
- Installer des équipements de repos (chaises, bancs, hamacs...)
- Implanter des « spots » ludiques et pédagogiques tout au long du parcours
- Aménager des espaces invitant à la détente (jardin des senteurs, jardins de couleurs...)
- Enclos pour des animaux (poules, ânes, alpagas...)

Indicateurs de suivi et d'évaluation retenus :

- Nombre de personnes que l'on souhaite toucher (elles ont eu accès à l'information)
- Nombre de personnes accueillies (il y a eu des échanges autour des activités)
- Nombre de personnes qui ont participé aux activités

Le jardin des **Rencontres : l'espace de l'ouverture au monde et aux autres !**

Publics cibles :

Tout public

Objectifs visés :

- Contribuer à la promotion des ressources et compétences culturelles et artistiques
- Encourager la pratique d'activités culturelles et artistiques
- Promouvoir les activités collectives en plein air
- Participer à la lutte contre la stigmatisation et favoriser le lien social

Description générale :

Dans un jardin, on produit classiquement **des végétaux** (fruits, légumes, plants et plantes).

A Binettes & Compagnie, on produit aussi de **la culture** et de **la solidarité !**

Selon l'UNESCO, **la culture** c'est « *l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances* ».

La solidarité relève des liens qui existent (ou devraient exister) entre les humains ou dans des groupes humains qui les incitent à se porter entraide et assistance réciproque, ainsi qu'à coopérer entre eux, en raison du sentiment d'appartenance à un même corps social.

A travers ce volet d'activité, l'association se propose de mettre la nature et la culture, **au service** de la solidarité.

Il s'agira d'organiser, sur le jardin, **des manifestations culturelles et des activités en plein air**, permettant à des personnes d'horizons divers de partager des moments de découverte et de convivialité. Le choix des thématiques, des contenus et d'organisation (jours et plages horaires) faciliteront la mixité, notamment la présence de personnes en situation de handicap et le grand public.

Ces manifestations seront aussi l'occasion de valoriser le travail réalisé par l'association en utilisant et mettant en avant l'agencement et l'entretien du site, ainsi que les productions « internes » (produits transformés, plants produits, créations...

Les partenaires locaux et des artistes seront également invités à présenter leurs propres productions.

Cela participera de l'intégration encore plus forte du projet au sein de la commune, en lien avec les manifestations artistiques et culturelles que celle-ci organise et anime et en favorisant les rencontres et les échanges entre les membres de l'association et la population.

Activités supports proposées :

- Expositions artistiques en tout genre
- Repas découvertes autour des cuisines du monde
- Escape Game à thématiques environnementales et culturelles
- Soirées à thème (contes, lectures, débats...)

- Concerts et séances de cinéma en plein air

Indicateurs de suivi et d'évaluation retenus :

- Nombre et nature des manifestations, expositions, œuvres... réalisées
- Nombre de personnes touchées
- Partenariats mobilisés

Le jardin des **Compétences : l'espace de soutien de l'autonomie des personnes !**

Publics cibles :

Personnes en situation de handicap (problème de santé) ou de vulnérabilité (problématiques sociales)

Objectifs visés :

- Renforcement ou développement des compétences psychosociales
 - ➔ Savoir résoudre des problèmes / Savoir prendre des décisions
 - ➔ Avoir une pensée créative / Avoir une pensée critique
 - ➔ Savoir communiquer efficacement / Être habile dans les relations interpersonnelles
 - ➔ Avoir conscience de soi / Avoir de l'empathie pour les autres
 - ➔ Savoir gérer son stress / Savoir gérer ses émotions
- Soutien du projet de vie et du parcours d'inclusion sociale des personnes
 - ➔ Dynamique de pair-aidance
 - ➔ Espaces de rupture et de répit

Description générale :

Ce volet du projet s'appuie sur **le concept du rétablissement**, particulièrement adapté aux situations de handicap psychique, aux troubles du spectre autistique et à la déficience intellectuelle légère.

« Le rétablissement désigne un processus par étapes qui vise à recouvrer un niveau de bien être pour retrouver sa capacité de décider et sa liberté d'agir [...]. Retrouver un sens à sa vie, c'est aussi mettre en place des activités de loisir, de plaisir ou de travail qui auront pour objectif l'épanouissement de chacun. [...] Se rétablir c'est l'espoir d'un avenir meilleur ! »⁷.

D'une manière générale, il s'agit d'adopter une posture à travers laquelle, on écoute et on respecte les choix des personnes, on croit en leur potentiel et en leurs forces. Pour autant, ce positionnement est une condition nécessaire, mais pas suffisante. En effet, il faut également permettre aux personnes **de renforcer leurs aptitudes**, en tant que facteurs d'espoir et développement de leur pouvoir d'agir.

Cet objectif de renforcement des aptitudes **s'appuie sur les activités** de l'association, en lien avec le jardin (préparation et entretien des sols, semis et plantation, suivi des cultures, récolte), mais aussi les activités connexes (conditionnement, transformation, vente, animation) et annexes (poterie, vannerie...).

Ces activités supports sont prétextes à un travail plus spécifique sur des dimensions telles que les capacités neurocognitives (attention, concentration, mémorisation, planification, exécution, évaluation), la cognition sociale (identifier, décoder et gérer les émotions), estime et affirmation de soi, gestion de ses troubles en situation de socialisation...

⁷ Définition proposée par le comité des usagers du SUR-CL3R

Ces activités devront s'inscrire dans **un partenariat étroit** avec les acteurs qui interviennent et/ou accompagnent les personnes en situation de handicap (sanitaires, sociaux ou médico-sociaux), afin de coordonner modalités de travail.

Cela nécessite également que les personnes expriment une demande en ce sens et que des éléments de bilan partageables, précisent les dimensions qui devraient être renforcées.

Parallèlement, il est fréquent que les trajectoires de vie des personnes en situation de handicap soient marquées par des phases de découragement ou tension qui impactent les personnes, mais également leurs aidants (professionnels et naturels).

Aussi, Binettes & Compagnie offre la possibilité d'une écoute et d'un soutien, en dehors d'enjeux institutionnels et/ou familiaux, qui plus est, en lien avec d'autres personnes qui connaissent ou ont connu des situations proches.

Cela peut également prendre la forme d'accueils dits « de rupture » ou « répit », permettant à tout le monde de prendre un peu de recul et de désamorcer ou faire baisser les tensions.

Activités supports proposées :

- Ateliers thématiques, individuels ou collectifs, utilisant les activités du jardin, assurés par des intervenants (internes et externes) formés et appliquant des méthodes et outils validés
- Accueils individuels ou collectifs, en ½ journées ou journées (voire plus ?) pour participer à l'entretien du jardin, incluant des moments de convivialité (ex. repas partagés)

Indicateurs de suivi et d'évaluation retenus :

- Nombre de participants aux activités
- Thématiques de renforcement travaillées
- Nombre d'accueil de rupture ou de répit
- Partenaires mobilisés au titre des adressages et des parcours coordonnés
- Résultats des évaluations pré et post activité

Le Jardin de **Ressourcement** : l'espace de la prévention des troubles psychiques !

Publics cibles :

Tout public, avec un focus particulier pour les personnes fragilisées sur le plan psychique

Objectifs visés :

- Contribuer à la santé globale des personnes (à leur bien-être physique, mental et social)
- Favoriser le lien avec la nature

Description générale :

La crise sanitaire a joué un rôle **de catalyseur des problèmes de santé mentale**, compte tenu des effets restrictifs qu'elle a provoqué sur des dimensions essentielles telles que les relations sociales et la pratique d'activités physiques. Différentes études, réalisées sur le sujet, convergent sur l'augmentation de la prévalence de troubles du sommeil, de symptômes anxieux, de symptômes dépressifs, ainsi que de symptômes persistants associés à un stress quasi post-traumatique.

Dans le même ordre d'idée, **les problématiques de souffrance au travail** croissent également, dans le cadre de situations d'inconfort, autant liées à un questionnement des personnes sur le sens de leur travail et de leur vie, qu'à des contextes d'activités professionnels réellement dégradés.

Ce volet du projet s'inspire **des pratiques « écothérapeutiques »** qui soutiennent les capacités des personnes à nouer des liens avec la nature et avec elles-mêmes, dans l'optique de prendre soin de soi.

Il est aujourd'hui démontré que, **pratiquées en pleine nature**, ces activités renforcent la perception et le vécu de l'instant présent, ce qui favorise le développement de la sensorialité et l'apaisement. Le partage des ressentis et des connaissances, la qualité des rapports humains qui se tissent, à l'occasion de ces activités accentuent ces effets.

Cela présuppose également que ces activités soient réalisées sur des moments ou en des espaces du jardin qui ont des **caractéristiques « contenantes »**, c'est-à-dire qui protègent, rassurent, tout en permettant l'expérimentation et le lâcher-prise. Il s'agit donc de prévoir des espaces aménagés sur le terrain, adaptés aux besoins des activités envisagées.

Il est également essentiel que ces activités soient animées par **des intervenants formés** qui souhaitent les proposer dans un cadre naturel pour en renforcer les effets.

Activités supports proposées :

- Pratiques écothérapeutiques (marche afghane, bains de forêt, land-art participatif, le yoga nature, la méditation pleine conscience...)
- Activités physiques adaptées
- Activités autour de l'alimentation

Indicateurs de suivi et d'évaluation retenus :

- Nombre de participants aux activités
- Types d'activités proposés
- Réseau d'intervenants mobilisés
- Résultats des évaluations pré et post activité

10.3 Plaqueette expert-comptable 2022

10.4 Budget prévisionnel 2023